



DÉPARTEMENT  
D'ILLE-ET-VILAINE  
Arrondissement de Rennes  
**MAIRIE**  
de  
**35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ**  
Tél. 02.99.55.20.23

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 02 MARS 2020**

L'an deux mil vingt, le 02 mars à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 27 février 2020 conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de dix-neuf à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

**PRESENTS :** M. Jacques RICHARD, Maire ;  
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉLAN, adjoints ;  
Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FÉVRIER, M. Claude GENDRON, Mme Nathalie GIRAULT, Mme Marie-Annick GOUPIL M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX, M. Fabien LEMÉE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, M. Thierry SAMSON, conseillers municipaux ;  
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois

**ABSENTS :** Absentes, sans pouvoirs : Mmes Angélique CUPIF, Elisabeth MARQUES, Marie-Geneviève MULOT-AUBRY, Carole PILON,

Secrétaire de séance : Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, assistée de M. Benoît CHICHIGNOUD, Directeur général et de Stéphanie POUZET, Responsable des Finances

**Délibération n°CM.2020.006**

**Objet : Finances : Compte administratif 2019 – Election du Président de séance**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du CGCT, le Conseil municipal doit procéder à l'élection d'un(e) Président(e) dans les séances où le compte administratif est débattu.  
Lors de cette séance, le Maire de Saint Aubin d'Aubigné qui a exécuté le budget peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

**LE CONSEIL,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1612-12 et L 2121-14,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
A L'UNANIMITE**

**ARTICLE 1 :** PROCÈDE à l'élection des Présidents de séance pour le vote des Comptes Administratifs 2019 :

- Assainissement : M. Gérard PERRIGAULT
- SPIC : M. Emmanuel PERAN
- Budget Principal : M. Christian DUMILIEU

**ARTICLE 3 :** AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer ladite convention et tout document relatif à ce dossier.

**Pour extrait conforme  
Le Maire,**



DÉPARTEMENT  
D'ILLE-ET-VILAINE  
Arrondissement de Rennes  
**MAIRIE**  
de  
**35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ**  
Tél. 02.99.55.20.23

**CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 02 MARS 2020**

L'an deux mil vingt, le 02 mars à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 27 février 2020 conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de dix-neuf à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

- PRESENTS :** M. Jacques RICHARD, Maire ;  
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉРАН, adjoints ;  
Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FÉVRIER, M. Claude GENDRON, Mme Nathalie GIRAULT, Mme Marie-Annick GOUPIL M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX, M. Fabien LEMÉE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, M. Thierry SAMSON, conseillers municipaux ;  
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois
- ABSENTS :** Absentes, sans pouvoirs : Mmes Angélique CUPIF, Elisabeth MARQUES, Marie-Geneviève MULOT-AUBRY, Carole PILON,

Secrétaire de séance : Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, assistée de M. Benoît CHICHIGNOUD, Directeur général et de Stéphanie POUZET, Responsable des Finances

**Délibération n°CM.2020.007**

**Objet : Finances : Vote du compte administratif 2019 – Budget Assainissement**

**LE CONSEIL,**

Réuni sous la présidence de Monsieur PERRIGAULT délibérant sur le compte administratif 2019, budget assainissement, dressé par M. Jacques RICHARD, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

CONSIDERANT l'exposé de Monsieur PERRIGAULT,

Tous les documents envoyés préalablement à la séance sont présentés dans le détail.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
A L'UNANIMITE**

**(hors Monsieur le Maire lequel a quitté la salle du conseil lors du vote)**

**ARTICLE 1** : LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

## CA 2019 BUDGET ASSAINISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATION DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	96 103,99	305 377,72	209 273,73
	Section d'investissement	70 841,42	92 540,14	21 698,72
TOTAL		166 945,41	397 917,86	230 972,45

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Section d'exploitation	-	190 083,90
	Report en section d'investissement	-	115 381,66

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE SANS RAR	Section d'exploitation	96 103,99	495 461,62	399 357,63
	Section d'investissement	70 841,42	207 921,80	137 080,38
TOTAL CUMULE SANS RAR		166 945,41	703 383,42	536 438,01

RESTES A REALISER 2019	Section d'exploitation	-	48 500,25
	Section d'investissement	-	-

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	96 103,99	543 961,87	447 857,88
	Section d'investissement	70 841,42	207 921,80	137 080,38
TOTAL CUMULE		166 945,41	751 883,67	584 938,26

**ARTICLE 2** : CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

**ARTICLE 3** : RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

**ARTICLE 4** : ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Pour extrait conforme  
Le Maire,





DÉPARTEMENT  
D'ILLE-ET-VILAINE  
Arrondissement de Rennes  
**MAIRIE**  
de  
**35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ**  
Tél. 02.99.55.20.23

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 02 MARS 2020**

L'an deux mil vingt, le 02 mars à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 27 février 2020 conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de dix-neuf à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

**PRESENTS :** M. Jacques RICHARD, Maire ;  
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉРАН, adjoints ;  
Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FÉVRIER, M. Claude GENDRON, Mme Nathalie GIRAULT, Mme Marie-Annick GOUPIL M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX, M. Fabien LEMÉE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, M. Thierry SAMSON, conseillers municipaux ;  
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois

**ABSENTS :** Absentes, sans pouvoirs : Mmes Angélique CUPIF, Elisabeth MARQUES, Marie-Geneviève MULOT-AUBRY, Carole PILON,

Secrétaire de séance : Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, assistée de M. Benoît CHICHIGNOUD, Directeur général et de Stéphanie POUZET, Responsable des Finances

**Délibération n°CM.2020.008**

**Objet : Finances : Compte de gestion 2019 - Budget assainissement**

N° COGNIQUE DU POSTE COMPTABLE : 035035

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRÉS. SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ

ETABLISSEMENT : ASSAINISST ST AUBIN D AUBIGNE

**Résultats budgétaires de l'exercice**

10101 - ASSAINISST ST AUBIN D AUBIGNE

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	589 765,56	485 063,90	1 074 849,46
Titres de recette émis (b)	92 540,14	311 377,72	403 917,86
Réductions de titres (c)		6 000,00	6 000,00
Recettes nettes (d = b - c)	92 540,14	305 377,72	397 917,86
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	589 765,56	485 063,90	1 074 849,46
Mandats émis (f)	70 843,42	97 591,99	168 435,41
Annulations de mandats (g)		1 488,00	1 488,00
Depenses nettes (h = f - g)	70 843,42	96 103,99	166 947,41
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	21 696,72	209 273,73	230 970,45
(h - d) Déficit			

Extrait du Compte de Gestion 2019

**LE CONSEIL,**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

**CONSIDÉRANT que les opérations sont régulières**

1° STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3° STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives ;

CONSIDERANT l'exposé de M. PERRIGAULT, Adjoint,

Tous les documents envoyés préalablement à la séance sont présentés dans le détail.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
A L'UNANIMITE**

**ARTICLE UNIQUE** : DÉCLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Pour extrait conforme  
Le Maire,**



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LAMBRES-LEZ-DOUAI' and 'Nord et Pas-de-Calais' around a central emblem.



DÉPARTEMENT  
D'ILLE-ET-VILAINE  
Arrondissement de Rennes  
**MAIRIE**  
de  
**35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ**  
Tél. 02.99.55.20.23

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 02 MARS 2020**

L'an deux mil vingt, le 02 mars à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 27 février 2020 conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de dix-neuf à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

- PRESENTS :** M. Jacques RICHARD, Maire ;  
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉLAN, adjoints ;  
Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FÉVRIER, M. Claude GENDRON, Mme Nathalie GIRAULT, Mme Marie-Annick GOUPIL M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX, M. Fabien LEMÉE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, M. Thierry SAMSON, conseillers municipaux ;  
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois
- ABSENTS :** Absentes, sans pouvoirs : Mmes Angélique CUPIF, Elisabeth MARQUES, Marie-Geneviève MULOT-AUBRY, Carole PILON,

Secrétaire de séance : Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, assistée de M. Benoît CHICHIGNOUD, Directeur général et de Stéphanie POUZET, Responsable des Finances

**Délibération n°CM.2020.009**

**Objet : Finances : Affectation du résultat 2019 - Budget assainissement**

**LE CONSEIL,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Compte Administratif pour l'exercice 2019, approuvé par délibération n° 2020.007 du conseil municipal de ce jour,  
CONSIDERANT l'exposé de M. PERRIGAULT, Adjoint,



Tous les documents envoyés préalablement à la séance sont présentés dans le détail.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
A L'UNANIMITE**

**ARTICLE UNIQUE** : CONSTATE un excédent de 137 080.38 € à la section d'Exploitation (résultat à affecter), et l'absence de besoin de financement de la section d'investissement compte tenu des restes à réaliser, et DÉCIDE d'affecter l'excédent aux comptes suivants :

Section d'Exploitation	002 – excédent antérieur reporté	447 857.88
Section Investissement	001 - Excédents de fonctionnement capitalisés	137 080.38

**Pour extrait conforme**  
**Le Maire,**



DÉPARTEMENT  
D'ILLE-ET-VILAINE  
Arrondissement de Rennes  
**MAIRIE**  
de  
**35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ**  
Tél. 02.99.55.20.23

**CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 02 MARS 2020**

L'an deux mil vingt, le 02 mars à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 27 février 2020 conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de dix-neuf à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

**PRESENTS :** M. Jacques RICHARD, Maire ;  
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉRAN, adjoints ;  
Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FÉVRIER, M. Claude GENDRON, Mme Nathalie GIRAULT, Mme Marie-Annick GOUPIL M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX, M. Fabien LEMÉE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, M. Thierry SAMSON, conseillers municipaux ;  
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois

**ABSENTS :** Absentes, sans pouvoirs : Mmes Angélique CUPIF, Elisabeth MARQUES, Marie-Geneviève MULOT-AUBRY, Carole PILON,

Secrétaire de séance : Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, assistée de M. Benoît CHICHIGNOUD, Directeur général et de Stéphanie POUZET, Responsable des Finances

---

**Délibération n°CM.2020.010**

**Objet : Finances : Compte administratif 2019 : Budget SPIC**

Réuni sous la présidence de Monsieur PERAN délibérant sur le compte administratif 2019, budget SPIC, dressé par M. Jacques RICHARD, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

**LE CONSEIL,**

CONSIDERANT l'exposé de Monsieur PERAN

Tous les documents envoyés préalablement à la séance sont présentés dans le détail.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
A L'UNANIMITE  
(hors Monsieur le Maire lequel a quitté la salle du conseil lors du vote)**

**ARTICLE 1 :** LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

CA 2019 SPIC ENERGIES RENOUVELABLES

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATION DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	33 238,63	52 424,48	19 185,85
	Section d'investissement	28 809,73	32 650,91	3 841,18
<b>TOTAL</b>		<b>62 048,36</b>	<b>85 075,39</b>	<b>23 027,03</b>

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Section d'exploitation	-	87 130,06	
	Report en section d'investissement	368,80	-	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE SANS RAR	Section d'exploitation	33 238,63	139 554,54	106 315,91
	Section d'investissement	29 178,53	32 650,91	3 472,38
<b>TOTAL CUMULE SANS RAR</b>		<b>62 417,16</b>	<b>172 205,45</b>	<b>109 788,29</b>

RESTES A REALISER 2019	Section d'exploitation	-	-	
	Section d'investissement	81 927,85	-	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	33 238,63	139 554,54	106 315,91
	Section d'investissement	111 106,38	32 650,91	- 78 455,47
<b>TOTAL CUMULE</b>		<b>144 345,01</b>	<b>172 205,45</b>	<b>27 860,44</b>

**ARTICLE 2** : CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

**ARTICLE 3** : RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

**ARTICLE 4** : ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Pour extrait conforme  
Le Maire,







DÉPARTEMENT  
D'ILLE-ET-VILAINE  
Arrondissement de Rennes  
MAIRIE  
de  
**35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ**  
Tél. 02.99.55.20.23

**CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 02 MARS 2020**

L'an deux mil vingt, le 02 mars à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 27 février 2020 conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de dix-neuf à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

- PRESENTS :** M. Jacques RICHARD, Maire ;  
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉLAN, adjoints ;  
Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FÉVRIER, M. Claude GENDRON, Mme Nathalie GIRAULT, Mme Marie-Annick GOUPIL M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX, M. Fabien LEMÉE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, M. Thierry SAMSON, conseillers municipaux ;  
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois
- ABSENTS :** Absentes, sans pouvoirs : Mmes Angélique CUPIF, Elisabeth MARQUES, Marie-Geneviève MULOT-AUBRY, Carole PILON,

Secrétaire de séance : Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, assistée de M. Benoît CHICHIGNOUD, Directeur général et de Stéphanie POUZET, Responsable des Finances

**Délibération n°CM.2020.020.011**

**Objet : Finances : Compte de gestion 2019 : Budget SPIC**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 035015

NOM DU POSTE COMPTABLE : PRES. SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE

ETABLISSEMENT : ENERGIES RENOUV ST AUBIN D AUB

**Résultats budgétaires de l'exercice**

10103 - ENERGIES RENOUV ST AUBIN D AUB

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	125 192,86	132 130,86	257 422,92
Titres de recette émis (b)	32 650,91	52 424,48	85 075,39
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	32 650,91	52 424,48	85 075,39
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	125 192,86	132 130,86	257 422,92
Mandats émis (f)	28 803,73	33 241,66	62 051,39
Annulations de mandats (g)		3,03	3,03
Depenses nettes (h = f - g)	28 803,73	33 238,63	62 048,36
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	3 847,18	19 185,85	23 027,03
(h - d) Déficit			

Extrait du Compte de Gestion 2019

**LE CONSEIL,**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2019**,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2019** celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

CONSIDERANT que **les opérations sont régulières**

- 1° STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier **2019** au 31 décembre **2019** y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2° STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice **2019** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3° STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives ;

CONSIDERANT l'exposé de M. PERAN, Adjoint,

Tous les documents envoyés préalablement à la séance sont présentés dans le détail.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
A L'UNANIMITE**

**ARTICLE UNIQUE** : DÉCLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2019** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Pour extrait conforme  
Le Maire,**

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'Mairie de Saint-Denis' and '19100' around a central emblem.



DÉPARTEMENT  
D'ILLE-ET-VILAINE  
Arrondissement de Rennes  
MAIRIE  
de  
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ  
Tél. 02.99.55.20.23

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 02 MARS 2020

L'an deux mil vingt, le 02 mars à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 27 février 2020 conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de dix-neuf à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Maire ;  
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉРАН, adjoints ;  
Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FÉVRIER, M. Claude GENDRON, Mme Nathalie GIRAULT, Mme Marie-Annick GOUPIL M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX, M. Fabien LEMÉE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, M. Thierry SAMSON, conseillers municipaux ;  
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois

ABSENTS : Absentes, sans pouvoirs : Mmes Angélique CUPIF, Elisabeth MARQUES, Marie-Geneviève MULOT-AUBRY, Carole PILON,

Secrétaire de séance : Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, assistée de M. Benoît CHICHIGNOUD, Directeur général et de Stéphanie POUZET, Responsable des Finances

**Délibération n°CM.2020.012**

**Objet : Finances : Affectation du résultat 2019 - Budget SPIC**

LE CONSEIL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Compte Administratif pour l'exercice 2019, approuvé par délibération n°2020.010 du conseil municipal de ce jour,

CONSIDERANT l'exposé de M. PERAN, Adjoint,

Tous les documents envoyés préalablement à la séance sont présentés dans le détail.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
A L'UNANIMITE

**ARTICLE UNIQUE** : CONSTATE un excédent de 106 318.59 € à la section d'Exploitation (résultat à affecter), et un besoin de financement de la section d'investissement de 78 455.77 €, compte tenu des restes à réaliser constatés, et DÉCIDE d'affecter l'excédent aux comptes suivants :

Section d'Exploitation	002 – excédent antérieur reporté	27 862.82
Section Investissement	1068 – excédent d'Exploitation	78 455.77

Pour extrait conforme  
Le Maire,



DÉPARTEMENT  
D'ILLE-ET-VILAINE  
Arrondissement de Rennes  
**MAIRIE**  
de  
**35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ**  
Tél. 02.99.55.20.23

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 02 MARS 2020**

L'an deux mil vingt, le 02 mars à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 27 février 2020 conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de dix-neuf à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

**PRESENTS :** M. Jacques RICHARD, Maire ;  
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉLAN, adjoints ;  
Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FÉVRIER, M. Claude GENDRON, Mme Nathalie GIRAULT, Mme Marie-Annick GOUPIL M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX, M. Fabien LEMÉE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, M. Thierry SAMSON, conseillers municipaux ;  
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois

**ABSENTS :** Absentes, sans pouvoirs : Mmes Angélique CUPIF, Elisabeth MARQUES, Marie-Geneviève MULOT-AUBRY, Carole PILON,

Secrétaire de séance : Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, assistée de M. Benoît CHICHIGNOUD, Directeur général et de Stéphanie POUZET, Responsable des Finances

---

**Délibération n° CM.2020.013**

**Objet : Finances : Compte administratif 2019 – Budget Principal**

**LE CONSEIL,**

Réuni sous la présidence de Monsieur DUMILIEU délibérant sur le compte administratif **2019**, budget principal, dressé par M. Jacques RICHARD, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

CONSIDERANT l'exposé de Monsieur DUMILIEU

Tous les documents envoyés préalablement à la séance sont présentés dans le détail.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**A LA MAJORITE DE 15 VOIS « POUR »**  
**ET 3 « ABSTENTION » (Mme. Goupil, MM. Rouvier et Samson)**

**(hors Monsieur le Maire lequel a quitté la salle du conseil lors du vote)**

**ARTICLE 1** : LUI DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

CA 2019 BUDGET COMMUNAL

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	5 454 183,34	5 942 546,85	488 363,51
	Section d'investissement	3 454 970,73	4 177 479,64	722 508,91
<b>TOTAL</b>		<b>8 909 154,07</b>	<b>10 120 026,49</b>	<b>1 210 872,42</b>

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Section de fonctionnement		209 983,48	
	Report en section d'investissement	645 426,82		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE SANS RAR	Section de fonctionnement	5 454 183,34	6 152 530,33	698 346,99
	Section d'investissement	4 100 397,55	4 177 479,64	77 082,09
<b>TOTAL CUMULE SANS RAR</b>		<b>9 554 580,89</b>	<b>10 330 009,97</b>	<b>775 429,08</b>

RESTES A REALISER 2019	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	2 170 244,39	688 312,18	

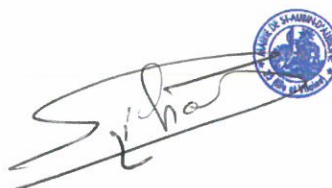
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	5 454 183,34	6 152 530,33	698 346,99
	Section d'investissement	6 270 641,94	4 865 791,82	- 1 404 850,12
<b>TOTAL CUMULE</b>		<b>11 724 825,28</b>	<b>11 018 322,15</b>	<b>- 706 503,13</b>

**ARTICLE 2** : CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

**ARTICLE 3** : RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

**ARTICLE 4** : ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Pour extrait conforme  
Le Maire,





DÉPARTEMENT  
D'ILLE-ET-VILAINE  
Arrondissement de Rennes  
MAIRIE  
de  
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ  
Tél. 02.99.55.20.23

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 02 MARS 2020

L'an deux mil vingt, le 02 mars à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 27 février 2020 conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de dix-neuf à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Maire ;  
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉРАН, adjoints ;  
Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FÉVRIER, M. Claude GENDRON, Mme Nathalie GIRAULT, Mme Marie-Annick GOUPIL M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX, M. Fabien LEMÉE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, M. Thierry SAMSON, conseillers municipaux ;  
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois

ABSENTS : Absentes, sans pouvoirs : Mmes Angélique CUPIF, Elisabeth MARQUES, Marie-Geneviève MULOT-AUBRY, Carole PILON,

Secrétaire de séance : Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, assistée de M. Benoît CHICHIGNOUD, Directeur général et de Stéphanie POUZET, Responsable des Finances

**Délibération n°CM.2020.014**

**Objet : Finances : Compte de gestion 2019 - Budget principal**

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 235035

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-AUBIN-D'AUBIGNE

ETABLISSEMENT : SAINT AUBIN D'AUBIGNE

Résultats budgétaires de l'exercice

10100 - SAINT AUBIN D'AUBIGNE

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	€ 561 802,87	€ 083 654,65	12 644 657,52
Titres de recette émis (b)	4 193 576,84	5 974 452,50	10 166 029,34
Réductions de titres (c)	14 197,20	31 905,65	46 012,85
Recettes nettes (d = b - c)	4 177 479,64	5 942 546,85	10 120 026,49
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	€ 561 802,87	€ 083 654,65	12 644 657,52
Mandats émis (f)	3 455 412,55	5 493 584,98	8 948 997,53
Annulations de mandats (g)	442,82	39 401,64	39 843,46
Depenses nettes (h = f - g)	3 454 970,73	5 454 183,34	8 909 154,07
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	722 508,91	488 363,51	1 210 872,42
(h - d) Déficit			

Extrait du Compte de Gestion 2019

LE CONSEIL,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2019** celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

CONSIDÉRANT que **les opérations sont régulières**

1° STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier **2019** au 31 décembre **2019** y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice **2019** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives ;

CONSIDÉRANT l'exposé de M. Christian DUMILIEU, Adjoint,

Tous les documents envoyés préalablement à la séance sont présentés dans le détail.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
A L'UNANIMITE**

**ARTICLE UNIQUE** : DÉCLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice **2019** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Pour extrait conforme  
Le Maire,**

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE SAINT-MARTIN-D'ENY' and a central emblem.



DÉPARTEMENT  
D'ILLE-ET-VILAINE  
Arrondissement de Rennes  
**MAIRIE**  
de  
**35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ**  
Tél. 02.99.55.20.23

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 02 MARS 2020**

L'an deux mil vingt, le 02 mars à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 27 février 2020 conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de dix-neuf à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

- PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Maire ;  
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉLAN, adjoints ;  
Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FÉVRIER, M. Claude GENDRON, Mme Nathalie GIRAULT, Mme Marie-Annick GOUPIL M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX, M. Fabien LEMÉE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, M. Thierry SAMSON, conseillers municipaux ;  
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois
- ABSENTS : Absentes, sans pouvoirs : Mmes Angélique CUPIF, Elisabeth MARQUES, Marie-Geneviève MULOT-AUBRY, Carole PILON,

Secrétaire de séance : Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, assistée de M. Benoît CHICHIGNOUD, Directeur général et de Stéphanie POUZET, Responsable des Finances

**Délibération n°CM.2020.015**

**Objet : Finances : Affectation du résultat 2019 - Budget principal**

Tous les documents envoyés préalablement à la séance sont présentés dans le détail.

**LE CONSEIL,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU le Compte Administratif pour l'exercice 2019, approuvé par délibération n° 2020.013 du conseil municipal de ce jour,  
CONSIDERANT l'exposé de M. Christian DUMILIEU, Adjoint,

Tous les documents envoyés préalablement à la séance sont présentés dans le détail.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**A LA MAJORITE DE 16 VOIS « POUR »**  
**ET 3 « ABSTENTION » (Mme. Goupil, MM. Rouvier et Samson)**

**ARTICLE UNIQUE** : CONSTATE un excédent de 698 346.99 € à la section d'Exploitation (résultat à affecter), et un besoin de financement de la section d'investissement de 1 404 850.12 €, compte tenu des restes à réaliser constatés, et DÉCIDE d'affecter l'excédent aux comptes suivants :

Section Fonctionnement	002 - Résultat de fonctionnement reporté	0
Section Investissement	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	77 082.09
Section Investissement	1068 – excédent de Fonctionnement	698 346.99

**Pour extrait conforme**  
**Le Maire,**





DÉPARTEMENT  
D'ILLE-ET-VILAINE  
Arrondissement de Rennes  
MAIRIE  
de  
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ  
Tél. 02.99.55.20.23

**CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 02 MARS 2020**

L'an deux mil vingt, le 02 mars à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 27 février 2020 conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de dix-neuf à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Maire ;  
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉРАН, adjoints ;  
Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FÉVRIER, M. Claude GENDRON, Mme Nathalie GIRAULT, Mme Marie-Annick GOUPIL M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX, M. Fabien LEMÉE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, M. Thierry SAMSON, conseillers municipaux ;  
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois

ABSENTS : Absentes, sans pouvoirs : Mmes Angélique CUPIF, Elisabeth MARQUES, Marie-Geneviève MULOT-AUBRY, Carole PILON,

Secrétaire de séance : Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, assistée de M. Benoît CHICHIGNOUD, Directeur général et de Stéphanie POUZET, Responsable des Finances

**Délibération n°CM.2020.016**

**Objet : Débat d'Orientations Budgétaires 2020**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, selon l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du budget, deux mois au maximum avant l'examen du Budget Primitif. Une délibération prenant acte de la tenue d'un tel débat est nécessaire au vu de la jurisprudence. Aussi, il est proposé de délibérer dans ce sens.

Tous les documents envoyés préalablement à la séance sont présentés dans le détail.

**LE CONSEIL,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT l'avis de la commission finances des 19 janvier et 19 février 2020,

CONSIDÉRANT le débat concernant les projets structurants à mener sur la commune ;

CONSIDÉRANT les nouvelles conditions de débat et de présentation des orientations budgétaires applicables pour les communes de plus de 3 500 habitants ainsi que les EPCI comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus précisées par la loi NOTRe ;

CONSIDÉRANT le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 prévoyant le contenu, les modalités de publication et de transmission du rapport sur lequel s'appuie le débat d'orientation budgétaire (art. D 2312-3 du CGCT).

Vu l'exposé de M. DUMILIEU, Adjoint

CONSIDÉRANT l'exposé de Monsieur DUMILIEU, adjoint,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
A L'UNANIMITÉ**

**ARTICLE 1** : PREND ACTE du déroulement d'un débat d'orientation budgétaire pour l'année 2020

**ARTICLE 2** : AUTORISE Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette affaire et à diffuser le rapport du Débat d'Orientations Budgétaires.

**Pour extrait conforme  
Le Maire,**



DÉPARTEMENT  
D'ILLE-ET-VILAINE  
Arrondissement de Rennes  
MAIRIE  
de  
**35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ**  
Tél. 02.99.55.20.23

**CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 02 MARS 2020**

L'an deux mil vingt, le 02 mars à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 27 février 2020 conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de dix-neuf à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M. Jacques RICHARD, Maire ;  
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉLAN, adjoints ;  
Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FÉVRIER, M. Claude GENDRON, Mme Nathalie GIRAULT, Mme Marie-Annick GOUPIL M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX, M. Fabien LEMÉE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, M. Thierry SAMSON, conseillers municipaux ;  
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois

ABSENTS : Absentes, sans pouvoirs : Mmes Angélique CUPIF, Elisabeth MARQUES, Marie-Geneviève MULOT-AUBRY, Carole PILON,

Secrétaire de séance : Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, assistée de M. Benoît CHICHIGNOUD, Directeur général et de Stéphanie POUZET, Responsable des Finances

**Délibération n°CM.2020.017**

**Objet : Vie associative : Associations : Subventions 2020 - complément**

Suite au conseil municipal du 10 février dernier, deux demandes de subventions sont à examiner : le Tennis Club et l'Amicale Laïque.

Associations	2019	Proposition 2020
<b>Total général</b>	<b>46 773,98</b>	<b>47 705,38</b>
<b>Total hors Subvention "Arlequin"</b>	<b>28 465,97</b>	<b>28 690,24</b>

Associations	2019	Proposition 2020
<b>Club Arlequin</b>	<b>18 308,01</b>	<b>19 015,14</b>
Fonctionnement	18 308,01	18 894,64
Subvention exceptionnelle : rbt de frais local Palets		120,50
<b>Sportives</b>	<b>11 961,70</b>	<b>13 342,20</b>
Athlétique club		0,00
Tennis club	1 827,00	2 173,50
Football club	3 433,50	3 433,50
Illet Basket club	1 039,50	1 543,50
Amicale cyclotouriste	428,40	428,40
Les foulées Saint aubinoises - subvention annuelle	428,40	428,40
Les foulées Saint aubinoises dont course "l'escapade st aubinoise"	1 050,00	1 050,00
Comité des fêtes - course cycliste	1 575,00	1 575,00
Comité des fêtes - cotisation pour le programme	60,00	60,00
Pétanque Saint Aubinoise	428,40	428,40
Association sportive du collège Amand Brionne	556,50	556,50
Association sportive du collège Saint Michel	1 135,00	1 135,00
Foyer socio-culturel du collège Amand Brionne		530,00

<b>Locales</b>	<b>15 737,77</b>	<b>14 857,69</b>
Club de la détente	603,75	603,75
Crêtes et vallées - subvention annuelle	428,40	428,40
Crêtes et vallées dont apéritif marche gourmande	315,00	315,00
Jardins d'Antan - subvention annuelle	428,40	428,40
Jardins d'Antan dont portes ouvertes forum des associations	262,50	262,50
Comité des fêtes - subvention annuelle	428,40	428,40
Association Aubinage loisirs ou Ty Aubinoise	428,40	428,40
Amicale laïque	385,35	385,35
ACCA - chasseurs	374,85	374,85
Amicale des Sapeurs-pompiers - subvention annuelle	171,15	171,15
Amicale des Sapeurs-pompiers - repas de la Sainte Barbe	1 500,00	1 500,00
Amicale des Sapeurs-pompiers - Allocation vétérans	1 100,00	1 100,00
Amicale des anciens sapeurs-pompiers	107,10	178,50
UNC AFN (anciens combattants)	386,40	386,40
Union des commerçants (La boîte à métiers) - subvention annuelle	2 677,50	2 677,50
Union des commerçants (La boîte à métiers) - Animations de Noël	525,00	525,00
KOPOCEP - Fête de la musique	525,00	0,00
KOPOCEP - 6ème sens - Fonctionnement	428,40	0,00
Kidijou - ludothèque - subvention annuelle	428,40	428,40
Comice agricole - c/6281 (0,47/population)	1 734,77	1 734,77
MFR		0,00
ADMR (0,61€ 2014;0,62€ en2016;0,64€ en 2018, 0,67 en 2020)	2 289,00	2 395,92
Ass. Musique Rock Val d'Ille	105,00	0,00
Association Katz	105,00	105,00
<b>Caritatives</b>	<b>766,50</b>	<b>490,35</b>
France ADOT 35	66,15	66,15
Union des donneurs de sang	115,50	115,50
Paralysés de France	64,05	0,00
Papillons blancs - ADAPEI 35	66,15	0,00
Ensemble (CMP Adultes)	187,95	0,00
Prévention routière	81,90	81,90
FNATH	121,80	121,80
Ligue contre le cancer	63,00	0,00
Secours Catholique (nouvelle demande)		105,00

**LE CONSEIL,**

CONSIDÉRANT la délibération n°2020.002 du 10 février 2020 portant sur les subventions attribuées au titre de l'exercice 2020,  
CONSIDÉRANT l'exposé de Mme BRETEL, Adjointe,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
A L'UNANIMITÉ**

**ARTICLE 1 :** Adopte le tableau des subventions aux associations comme indiqué ci-dessus

**ARTICLE 2 :** AUTORISE Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

**Pour extrait conforme  
Le Maire,**





DÉPARTEMENT  
D'ILLE-ET-VILAINE  
Arrondissement de Rennes  
MAIRIE  
de  
**35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ**  
Tél. 02.99.55.20.23

**CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 02 MARS 2020**

L'an deux mil vingt, le 02 mars à 20 h 00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le 27 février 2020 conformément aux articles L 2121-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de dix-neuf à la Mairie de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M. Jacques RICHARD, Maire.

**PRESENTS :** M. Jacques RICHARD, Maire ;  
Mme Josette MASSON, M. Christian DUMILIEU, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M. Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL, M. Emmanuel PÉРАН, adjoints ;  
Mme Virginie DUMONT, M. Nicolas FÉVRIER, M. Claude GENDRON, Mme Nathalie GIRAULT, Mme Marie-Annick GOUPIL M. François GUELET, M. Francis HARCHOUX, M. Fabien LEMÉE, Mme Florence LEMONNIER-PERRIGAULT, M. Michel RAVAILLER, M. Philippe ROUVIER, M. Thierry SAMSON, conseillers municipaux ;  
formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt trois

**ABSENTS :** Absentes, sans pouvoirs : Mmes Angélique CUPIF, Elisabeth MARQUES, Marie-Geneviève MULOT-AUBRY, Carole PILON,

Secrétaire de séance : Mme. Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, assistée de M. Benoît CHICHIGNOUD, Directeur général et de Stéphanie POUZET, Responsable des Finances

**Délibération n°CM.2020.018**

**Objet : Extension du groupe scolaire : démolition de la maison rue des Ecoles**

Lors de sa séance du 16 décembre, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité (délibération 2019.087) l'APD relatif à l'extension du restaurant scolaire (passage à 350 repas, optimisable à 450).

Le permis de construire a été déposé et le lancement de la consultation des entreprises est en phase finale de préparation avant publicité.

Les travaux de déviation des réseaux sont en cours de définition et une mise en concurrence pour démolir l'ancienne maison de fonction de la directrice de l'école a été réalisée suite au DTA (Diagnostic Technique Amiante). Cette maison doit être détruite en raison de son état, de la phase lors du chantier de l'extension et de la possibilité - après travaux - d'y réaliser une aire de stationnement complémentaire pour les écoles.

5 entreprises ont été consultées (avec une démolition souhaitée durant les vacances de Pâques) :

Entreprises / Devis	Total €H.T.	Total T.T.C.
TNS-BTP (35230 Orgères)	45 765,29	54 918,35
SCHMITT (35830 Betton)	58 116,00	69 739,20
<b>ABSE (35220 Châteaubourg)</b>	<b>33 947,00</b>	<b>40 736,40</b>
CHARIER (35000 Rennes)	51 779,11	62 134,93
SOTRAV 35300 Fougères)	35 852,00	43 022,40

**LE CONSEIL,**

- CONSIDÉRANT l'exposé de M. PERAN, Adjoint,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
A L'UNANIMITE**

**ARTICLE 1 :** VALIDE l'offre de la société ABSE pour la démolition de la maison (rue des Ecoles) pour un total de 33 947 €HT,

**ARTICLE 2 :** AUTORISE Monsieur le Maire ou à défaut l'un de ses adjoints à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

**Pour extrait conforme  
Le Maire,**